P 2051	ID 5376

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Yannick ASTGEN

Luxembourg, le 25 octobre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 2051 – Ne pas donner le choix aux employeurs d'imposer la vaccination en entreprise !

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 20 octobre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique est irrecevable, car elle demande d'interdire quelque chose qui n'existe pas. Les employeurs n'ont pas la possibilité d'imposer la vaccination à leurs salariés. Sous certaines conditions s'applique le régime du CovidCheck, ce qui ne revient pas à une obligation de vaccination. Partant, votre demande est dès lors sans fondement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés